

AUTO MOTO ÉCOLE DU PÈRE LACHAISE
13 avenue GAMBETTA 75020 Paris
Siret : 954 016 556 000 19RCS : Paris B 954 016 556
N° agrément : E.23.075.0023.0

- **Téléphone : 09 83 28 63 45 - Adresse électronique : aeduperelachaise@gmail.com**



PARCOURS DE FORMATION

Vous allez apprendre à manipuler une automobile, à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites. Cela demande de la motivation et de la persévérance.

Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire.

En signant un contrat avec notre auto-école, vous vous engagez à suivre le programme de formation suivant :

Parcours théorique

La formation aux cours théoriques, portant sur différentes thématiques, se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les horaires des cours théoriques sont affichés dans l'établissement.

La formation théorique sur des questions d'entraînement au code pourra être suivie soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média DVD ou avec un enseignant, ainsi que sur Internet.

les outils pédagogiques pour le suivi de votre formation:

Suivi de vos résultats en salle de code (Dvd) ainsi que sur le Packweb (visuel sur vos statistiques par thématique afin de cibler vos difficultés; visuel sur les résultats des examens blancs avec détails du nombre de fautes par séries avec le numéro de série qui permet de pouvoir refaire la série).

Horaires des cours théoriques :

Lundi : 11h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00

Mardi : 11h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00

Mercredi : 11h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00

Jeudi : 11h00 à 13h 00 et de 14h00 à 18h00

Vendredi : 11h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00

Samedi : 11h00 à 15h00

Les cours théoriques portant sur des thématiques spécifiques sont programmés :

Mercredi:18h à 20h et Vendredi 18h à 20h

Demander au secrétariat le thème du jour (Alcool, fatigue, vitesse, usagers vulnérables,Risques inhérents aux conditions météorologiques et l'état de la chaussée)

Parcours pratique

La phase de pratique pourra débutée pendant la phase théorique.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;
- sur autoroute ;
- la nuit (si le cas se présente).

Vous serez amené à participer à un voyage école.

Le voyage-école permet d'acquérir de l'expérience au volant. Il permet par exemple

d'apprendre à lire une carte, à utiliser un GPS, à favoriser l'autonomie et à apprendre en

observant les autres élèves. Un groupe de trois élèves conduisent à tour de rôle sur une demi-journée ou une journée.

De l'écoute pédagogique vous sera proposée.

Placé à l'arrière de la voiture, vous observez un élève qui conduit et vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant.

Vous faites part de vos observations et de vos réflexions pendant cette écoute.

Les outils pédagogiques pour le suivi de votre formation:

Suivi des compétences se fait grâce au livret B d'apprentissage mis à votre disposition lors de votre première leçon de conduite; Fiche de suivi permettant le suivi des cours de conduite avec le détail des leçons effectuées détaillées par les formateurs.

AUTO MOTO ÉCOLE DU PÈRE LACHAISE

13 avenue GAMBETTA 75020 Paris

Siret : 954 016 556 000 19RCS : Paris B 954 016 556

N° agrément : E.23.075.0023.0

Téléphone : 09 83 28 63 45 - Adresse électronique : aeduperelachaise@gmail.com



QUELLE EST L'UTILITÉ DE VOTRE LIVRET D'APPRENTISSAGE ?

Il est, avec votre attestation d'inscription au permis de conduire (anciennement CERFA 02), un document indispensable et obligatoire lors de vos cours, tant théoriques que pratiques.

Dans ce livret, vous trouverez :

- les documents obligatoires concernant les cursus suivants : formation traditionnelle, apprentissage anticipé de la conduite ou conduite supervisée ;
- les compétences que votre formateur peut valider.

Ce livret va vous guider dans votre parcours d'apprentissage. Il vous permet de savoir « où vous en êtes » mais aussi et surtout « où vous allez ». Vous allez progressivement devenir autonome et compétent.

COMMENT SONT ÉVALUÉS VOS PROGRÈS ?

Afin de disposer de repères, 4 grilles de progression accompagnent le candidat dans l'acquisition des compétences.

- 1- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.
- 2- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
- 3- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- 4- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Les compétences détaillent les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer le futur conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Pour chacun des 30 objectifs de votre programme, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

De même, pour chacun des objectifs, qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition sur chacune des quatre grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

AUTO MOTO ÉCOLE DU PÈRE LACHAISE

13 avenue GAMBETTA 75020 Paris

Siret : 954 016 556 000 19RCS : Paris B 954 016 556

N° agrément : E.23.075.0023.0

Téléphone : 09 83 28 63 45 - Adresse électronique : aeduperelachaise@gmail.com

